

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
1 25-45

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI / M. BRUNO GENZANA**

OBJET : Partenariat Culturel - subventions de fonctionnement 6ème répartition - soutien à la langue et traditions provençales - Année 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture et de Monsieur le délégué à la langue et aux traditions provençales, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La politique départementale concernant la langue et les traditions provençales est marquée par un soutien actif à l'ensemble des partenaires culturels pour la création artistique et la diffusion des œuvres auprès des différents publics.

Ainsi, une 6ème répartition de fonctionnement est proposée, dont le détail figure dans la liste jointe en annexe.

L'aide en fonctionnement vise à soutenir les associations œuvrant dans le domaine de la culture, des traditions provençales et de la langue provençale (conservation et diffusion du patrimoine, spectacles vivants autour de la thématique de la culture provençale et festivals associés, enseignement, promotion et diffusion de la langue...).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL